



Lundi 12 juin 2023, à 15h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			ROUYEYROL B.	X		
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.	X		
VALLA M. (VP)		x		REVEL F.	X		
SCHERER A. (VP)	X			PEYRACHE A.		x	
CHAZE M. (VP)		x					
BOUSCHON M. (VP)		x					

OBJET : SUBVENTION « CEE » PROGRAMME 2023

- Montant de l'enveloppe 2023 : 600 000,00 euros
- Subvention déjà allouée : 490 255,27 euros
- Reste à allouer : 109 741,73 euros

Le Président propose au bureau de statuer sur les demandes de subventions figurant dans les tableaux ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Subvention
Subvention classique	335 383,72 €	83 221,57 €

Le Bureau Syndical,
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
Décide

- L'attribution des subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de 83 221,57 euros.

Le montant restant à allouer sur l'enveloppe 2023 est de 26 523,16 euros.

Le président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le

19 JUN 2023

19 JUN 2023

BUREAU DU LUNDI 12 JUN 2023

BP 2023 : 600 000 €

Attribution Subventions

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	Montant Eligible HT	SUBVENTION
23-0032CEE	308 SARRAS	Rénovation local ancienne poste (B254)	1 813,00 €	906,50 €
22-0066CEE	35 BOFFRES	Isolation des combles de l'école (AE167-168)	4 654,50 €	2 327,25 €
22-0064CEE	314 SILHAC	Isolation des combles de la mairie (ZX190)	4 788,86 €	2 394,43 €
22-0053CEE	94 GILHAC ET BRUZAC	Rénovation thermique de la Mairie (Q189)	36 950,00 €	15 000,00 €
22-0044CEE	186 PRIVAS	Remplacement des luminaires du gymnase de Lancelot (A0324)	16 729,41 €	8 364,71 €
21-0106CEE	32 BERZEME	Travaux de rénovation thermique du logement communal de l'école (ZM112)	12 457,35 €	6 228,68 €
21-0089CEE	341 VILLENEUVE DE BERG	Rénovation thermique de l'école élémentaire (A1671)	109 173,57 €	24 000,00 €
21-0051CEE	319 LE TEIL	Rénovation de l'école du Centre - SDEA (B8333)	148 817,03 €	24 000,00 €
TOTAUX H.T.			335 383,72 €	83 221,57 €

AR Prefecture

07-250700358-20230612-2023134-DE
 reçu le 19/06/2023

* : dérogation